

Lettre de Jean Paulhan à Jacques Debû-Bridel, 1950-06-27

Auteur : Paulhan, Jean (1884-1968)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Paulhan, Jean (1884-1968), Lettre de Jean Paulhan à Jacques Debû-Bridel, 1950-06-27, 1950-06-27.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14936>

Copier

Information sur la lettre

Date 1950-06-27

Destinataire Debû-Bridel, Jacques (1902-1993)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

lundi. 27 / VI / 1950

① Mon cher Jacques, il me semble que sous la censure est très beau, très digne des précédents.

le dernier chapitre est émouvant — vraiment grand.

(ici ou là, de petites bavures que vous corrigerez facilement sur épreuves. La lettre de Jean-Pierre — n. 639 — entre autres, bien

2

trop longue, avec des répétitions

la séance du CNR un peu confuse,
assez mal écrite, à revoir.

① toutes les scènes "de famille", il
me semble, admirables.

Merci, et très affectueusement

Jean P.

je le remettrai demain à G.G.

LIBRAIRIE

Soc. Anon. au cap. de 54.000.000 frs
Chèque Postal : PARIS N° 169-33

nrf

GALLIMARD

Téléphone : LETTRÉ 28-91
Adresse Télég. : ENEREF

5, rue Sébastien-Bottin, Paris (VII^e)



© Momieur / . Debû - Bridel
95, Bd Saint-Michel
Paris (5)